

## **ROB 2017**

### **Intervention de M. Bernard PRADIER, vice-président du groupe IEC**

#### **Conseil communautaire du 14 novembre 2016**

Monsieur le président, chers collègues, Mesdames, Messieurs,

Le rapport d'orientation budgétaire a 3 fonctions

- Discuter des orientations budgétaires de l'exercice
- Discuter des engagements pluriannuels qui préfigurent nos priorités
- Etre informé sur l'évolution de la situation financière, c'est l'état de la dette

Le Contexte : nous entrons dans le cadre de la Loi NOTRe qui au 1<sup>er</sup> janvier 2017 ira modifier notre périmètre géographique : entrées des communes de Leins Gardonnenque, et prise de compétences nouvelles, après l'ajout du pluvial, il s'agit du tourisme, des zones d'activités économiques et du commerce. Il nous faut également penser dès aujourd'hui à l'arrivée de la GEMAPI qui sera d'importance.

Le ROB souffre de 3 faiblesses

- Leins Gardonnenque n'a pas pu être intégrée (sauf pour les ordures ménagères)
- Les crédits alloués (DGF...) par l'Etat sont inconnus
- Les incertitudes sur la diminution des attributions de compensation versées aux communes pour le pluvial (le travail de la CLECT en cours)

Nous soutenons les axes majeurs de travail choisis par l'exécutif pour la gestion budgétaires 2017. Vous serons vigilants sur plusieurs points et nous conservons notre possibilité d'indiquer notre différence sur quelques projets.

Concernant le budget : Le principe d'équilibre budgétaire malgré les baisses de dotations nous convient, il préserve nos capacités d'autofinancement.

Concernant la contribution des entreprises : nous voyons qu'elles n'évoluent pas en 2017. Elle n'est pas négligeable mais nous pensons que nous ne soutenons pas assez les projets des entreprises de réseau qui ont un double avantages : des ressources pour les communes et pour l'agglo. Nous sommes quand même dans un pays où le soleil ne manque pas.

Les dotations : Nous regrettons la baisse de la DGF qui devrait être d'environ 7 %, inférieur à la baisse de 2016. La baisse de dotation pour Nîmes Métropole devrait être de l'ordre de 600.000 €. Pour maintenir l'équilibre budgétaire il nous faudra donc trouver des économies substantielles.

Les dépenses de fonctionnement : Nous notons, avec quand même une certaine inquiétude, une différence d'exécution importante entre le budget prévisionnel 2016 et le compte administratif 2016 (en construction) en ce qui concerne les charges de personnel. L'écart est de 809.000 €. Même si une partie de cette évolution s'explique par des mesures de « pure » mécanique RH, nous souhaiterions dès maintenant disposer d'une structure en emplois (et non en effectif) de l'ensemble des services et être informés de toute modification durable de la structure des emplois. Les évolutions devront faire l'objet d'une plus grande concertation avec les élus. Nous avons bien conscience que l'évolution de

notre périmètre géographique et de nos compétences aura des conséquences dans ce domaine, nous souhaitons les accompagner pour mieux les maîtriser.

La dette : c'est une vraie satisfaction, nous constatons une nouvelle baisse des intérêts

Les investissements : une augmentation conséquente des investissements prévisibles sur 2017 + 49 % en 2016 pour atteindre 39.2 millions d'euros

Le projet Magna porta : une autorisation de programme de 40,5 millions d'euros. Des crédits de paiement 2017 dimensionnés à 3.2 millions d'euros. Projet que nous soutenons malgré quelques réserves sur le timing. La mise en route d'un tel projet est parfois plus longue que prévue

Le 2<sup>nd</sup> grand projet concerne l'hôtel communautaire : Une autorisation de programme de 12 millions d'euros. 4 millions de crédit de paiement 2017. Sur ce projet nous souhaitons que les aménagements de transition permettant entre autres d'intégrer les communes de Leins Gardonnenque soient réduits au strict minimum

Sur les autres programmes : pas de remarque particulière

Cependant sur les fonds de concours nous souhaitons qu'une continuité soit assurée avant la mise en place de la nouvelle doctrine. Doctrine que nous voudrions très proche du dossier projet de territoire, ce qui nous permettra de mieux maîtriser ces fonds et de les orienter vers plus de solidarité communautaire. Par ailleurs les crédits affectés au pluvial devraient être en harmonie avec les conclusions de la CLECT et permettre à minima de mettre l'habitation sécurisée. Il nous faut anticiper l'arrivée de la GEMAPI et nous souhaitons que le soutien financier apporté à l'excellent projet nîmois Nim'Alabri soit étendu aux communes de l'agglomération qui se trouvent exactement dans la même situation.

Les actions et les projets par direction et domaines de compétences sont conformes à nos approches. Nous apportons un soutien tout particulier au projet de territoire qui nous permettra d'avoir une vision à moyen terme de l'évolution de notre territoire tout en assurant plus de solidarité dans notre agglomération.

Pas de remarque particulière sur les budgets annexes.

Nous souhaitons cependant sur le budget transport que le programme d'économie que nous soutenons soit mis en place avec plus de concertation avec les élus et les usagers dans sa phase opérationnelles. Des ajustements sont peut être nécessaires et doivent faire l'objet d'un premier bilan.

Nous suivrons aussi sur les transports, le développement du projet T2 et l'amélioration de son efficacité à chaque extrémité de la ligne vers Marguerittes et vers Caveirac avec une anticipation de la mise en place du parking relais (est-ce que les réserves foncières sont en place).

En ce qui concerne le budget annexe des OM notre priorité reste la convergence des taux et sa programmation réelle dans le temps.

Voilà M. Le président.

